

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

Table with columns for location (LYON et Départements limitrophes, Autres Départements), duration (UN AN, 6 MOIS, 3 MOIS), and price (20 fr., 11 fr., 6 fr., etc.).

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Coq-Huon, 35 bis - REDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Coq-Huon, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence... A PARIS: A l'AGENCE MARAIS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

La tension des rapports entre la France et l'Angleterre continue et l'on prévoit la guerre pour le printemps prochain.

Dix mille manifestants ont acclamé à Marseille le général Metzinger et l'armée.

Les obsèques de M. Hervé, directeur du « Soleil », ont eu lieu à St-Augustin et au cimetière Montparnasse au milieu d'un grand concours de population.

L'ÉGLISE ET LES TEMPS NOUVEAUX

Aucune époque, a écrit très justement le regreté M. Ollé Laprun, ne contient tout le christianisme réalisé. Ni le xv siècle, ni le xvi siècle, ni le xvii siècle n'ont été tout chrétiens, et l'essence même, il y aurait encore des faces de l'idée chrétienne et des ressources de l'esprit chrétien qu'ils ne nous révéleraient pas suffisamment, parce que ni leurs besoins, ni leurs maux, ni leur état d'esprit ou d'âme, ni leur état social, ni les formes de la vie alors connues et expérimentées n'appelaient de ce côté l'attention.

C'est que, en effet, les siècles se suivent et ne se ressemblent pas. Ils se présentent devant l'histoire, à leur heure et sous des aspects nouveaux. Or, si l'Eglise vient de Dieu, si elle a les promesses éternelles, chaque siècle doit la trouver debout auprès de lui, prête à l'éclairer des rayons de sa lumière, lumière de vérité.

L'histoire, d'ailleurs, confirme cette thèse qui est la thèse catholique. Sans entrer dans les détails, il est bien évident que le xv siècle ne ressemble pas au xiii, que celui-ci diffère complètement du xvii, et cependant au xv, comme au xiii, comme au xvii, l'Eglise fut visiblement l'âme de la civilisation et joua un rôle immense, tenant, en sa puissance, les esprits, les cœurs et les volontés.

A partir du xviii siècle l'action de l'Eglise paraît diminuer. A la vérité, l'Eglise est encore la reine des intelligences et le soutien de la raison, mais déjà certains peuvent croire que son rôle social a pris fin et qu'elle-même déserte la lutte, laissant à d'autres l'honneur d'occuper la place qui avait été sienné jusque là.

Grâce au ciel, ce sommeil n'était qu'apparent.

Dès 1830, le xix siècle, secouant les torpœurs, reprit la marche en avant, préparant les voies à Léon XIII qui devait continuer l'œuvre interrompue du corpus juris, et renouveler les admirables enseignements des grands pontifes sociaux. Les catholiques, à la suite de Lamennais, de Lacordaire, de Montalembert, de la brillante pléiade de leurs disciples avaient, en effet compris qu'une transformation s'annonçait, et que les peuples, marchant irrésistiblement vers l'égalité par l'indépendance personnelle, entraient résolument dans une ère nouvelle que l'on pouvait appeler, l'ère de la majorité.

UN MAUVAIS LIVRE

Nous signalons à nos lecteurs, afin qu'ils se gardent de l'acheter et de lui faire de la propagande, un mauvais livre qui a pour titre Le péril protestant, et est signé: Renouli.

Cet ouvrage, qui se prétend documenté, contient, à côté de quelques renseignements exacts, une foule d'autres de la plus première inexactitude, contribuant ainsi à déconsidérer la cause qu'il paraît vouloir servir.

Ce n'est pas tout: non content d'attaquer le protestantisme et de dénigrer le « péril protestant » l'auteur signale à la méfiance des catholiques l'œuvre de Mme Marie du Sacré-Cœur, et le clergé catholique d'Amérique, sur lesquels d'ailleurs il ne paraît rien savoir que par le livre de M. l'abbé Maignan et par un article de l'Eclair dont la documentation trop suspecte a été plusieurs fois signalée ici. — Et ce détail est, croyons-nous, suffisant pour montrer: 1° la légèreté avec laquelle cette étude est documentée, parce que les « documents » sont des coupures de

en avoir une lorsque les peuples arrivent à leur majorité.

Cette crise, l'Eglise la sent, la voit, la comprend; tout ce qu'elle fait, depuis quelques années surtout, marque son intervention. Suivant, d'ailleurs, la ligne de ses traditions historiques, elle se rappelle que ses efforts en faveur des masses opprimées eurent toujours pour résultat de la rendre prospère, tandis que lorsque sous l'influence du relâchement ou des hérésies — on le vit bien à l'époque du gallicanisme, elle se tourna un peu trop du côté des puissants, son influence baissa rapidement. Les puissants toujours prêts à se considérer comme ses maîtres, voulurent lui imposer le joug d'une plus ou moins dure servitude, les petits et les pauvres se désaffectionnant d'elle, la traitèrent en ennemi.

Voilà pourquoi, marchant à l'avant-garde du mouvement qui se dessine plus vigoureusement chaque jour, on a vu des prêtres, ces terribles abbés démocrates, tant de fois et si copieusement anathématisés. Nourris de l'Évangile, connaissant la tradition des Pères, fidèles aux enseignements des docteurs et, avec cela, fils du peuple, ayant connu ses misères et portant en eux ses fiertés, ils étaient tout désignés pour jouer un rôle très actif dans l'œuvre nouvelle; on leur rendra cette justice qu'ils n'ont pas reculé devant le labeur.

ABBÉ NAUDET.

Ca vient

Reinach nous a promis de tout chambarder pour son copain Dreyfus. Connaissant la force des milliards de la Haute-Banque juive, la pourriture de certains cerveaux d'intellectuels, la faiblesse ridicule de nos pleutres de gouvernement, il croit le syndicat de taille à mener la France à l'abîme.

Il se réjouit aujourd'hui encore de voir qu'elle le cotoie et espère qu'un nouveau coup d'épée suffira à l'y précipiter.

Qui la retiendrait? La magistrature pourrie de juifs — dix d'entre eux siègent rien qu'à la Cour suprême — n'inspire aucun respect.

Le peuple, qui a supporté sans broncher toutes les iniquités préparant l'iniquité suprême, est travaillé par une légion d'écrivains juifs, saturé d'incidents et de polémiques pour qu'il accepte quel qu'il soit, comme une délivrance, l'arrêt qu'Israël fera rendre.

L'armée, on la matra, par la guerre au besoin, après l'avoir vilipendée, désorganisée, ébranlée de toutes les façons.

S'il faut que la France saute pour n'avoir pas voulu se prosterner aux pieds du Judas qui la vendit, elle sautera.

L'Angleterre en fait son affaire.

Le syndicat aussi.

Après le juif Dreyfus à l'état-major, nous avons le juif Lockroy, ministre de la marine.

Et l'on nous promet la guerre au printemps.

Ah! les habiles manœuvres que ces Messieurs du syndicat! Je reconnais qu'ils ont tous les atouts dans leur jeu, que s'il ne reste à vendre que les secrets de nos sous-marins, on peut les tenir comme acquis à l'Angleterre qui croit la France bien malade.

Elle est moins malade cependant que le juif qui n'échappera pas non plus à son chambardement.

Notre première défaite deviendrait le signal de la fusillade des traitres.

Qu'ils osent donc préparer la défaite.

Martel.

journaux) ne sont pas contrôlés; 2° l'esprit — réfractaire — dans lequel il est écrit, et qui lui fait signaler comme « protestant » quiconque n'est pas de son avis.

Certes il y a un péril protestant: mais le signaler d'une façon aussi légère et maladroite, ce n'est pas le combattre, — et c'est presque le servir.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Dimanche 8 janvier. — 8 jour. Saint Lucien, évêque. Sainte Mélanie.

1896. — L'aventurier anglais Jameson, fait prisonnier à la suite de son coup d'opéra contre le Transvaal, est condamné à mort par la haute cour de Pretoria. Mais le président Kruger le remet, ainsi que les autres prisonniers, entre les mains du haut commissaire anglais.

ÉPRÉHENSIVES LYONNAISES. 1551. — Les consuls de Lyon réclament la faculté de faire démolir les portes de la Lanterne et du Chênevier. Le roi refuse, se basant sur ce que les dites portes font partie des anciens fossés, propriété de la couronne.

LE TEMPS

La baisse barométrique qui commençait à se produire hier sur l'Europe occidentale s'est continuée sur les îles Britanniques et la France, et la dépression qui l'occasionne a aujourd'hui son centre au sud de l'Irlande.

Quant aux fortes pressions, elles ne couvrent plus l'Italie et une partie de l'Asie. Sur nos régions, les températures extrêmes observées aujourd'hui sont de - 2° et 14° et un temps assez doux avec vent et pluie probable.

DE LA DÉMOLITION DE DREYFUS (SUITE)

Dès le début des opérations militaires, nous prenons en flagrant délit les juifs dans leur rôle historique de traitres.

L'un d'eux, Meyer, commerçant à Metz, est convaincu d'espionnage et se pend dans sa boutique, tandis que nos soldats juifs brisent son mobilier; un autre, qui opérât près de cette place, est décapité aussi, mais parvient à prendre la fuite.

On nous fait remarquer, écrit le journal « Le Nord », à la date du 19 août 1870, que la plupart des espions prussiens pris en Alsace sont juifs.

Le 28 août, on fusilla le juif Schull convaincu de trahison et grâce à qui nous avions été surpris à Borny et à Saint-Privat; payé pour nous renseigner sur les mouvements de l'armée allemande, le renseignement l'armée allemande sur les mouvements de l'armée française.

Le traître Corfbeer, condamné par une cour martiale, est gracié à la suite de pressantes démarches de ses coreligionnaires, tout puissants dans le gouvernement.

Un apprenti rabbin, du nom de Sommer, habitant Vitry-le-François, et qui a renseigné l'ennemi sur les moyens de défense de la place, est arrêté par l'autorité militaire; mais les prussiens ratent leur coup et se retirent sans avoir pu saisir son exécution. Il se venge en indiquant la direction qu'aurait prise la petite garnison qui peut ainsi être surprise et massacrée.

Grémanx rend la liberté à des officiers prussiens prisonniers, sur la seule recommandation d'amis de Berlin, et sans demander l'échange. (A suivre.)

L'ALLEMAGNE ET ROME

La « Vie Catholique », parlant du nouveau ministre de Prusse au Vatican, fait remarquer que pour la première fois le titulaire du poste n'est ni protestant ni prussien. M. de Kottenham est en effet Bavarois et catholique.

D'autre part, il a été autrefois secrétaire de l'ambassade allemande à Constantinople. Il connaît les questions orientales, spécialement celles qui concernent le protectorat des chrétiens.

Moins suspect qu'un protestant aux yeux de la cour de Rome, il soutiendra d'autant mieux les prétentions allemandes contre les intérêts français. Qu'on y prenne garde.

UN MOT DE M. HERVÉ

L'on sait que M. Edouard Hervé fut parmi les conseillers les plus intimes et les plus écoutés du comte de Paris.

Son attachement à la cause monarchique, la grande dignité de sa vie, comme son persévérant et fidèle effort, lui avaient valu auprès du prince défunt, une situation considérable.

Pourtant, un jour, à la suite de quelques maigres subsides à un comité de province rayés de la liste par le comte de Paris, les choses lui firent se gâter. M. Hervé étant allé en Angleterre apporter au prince son hommage et son rapport politique, celui-ci, à peine fut-il entré, lui demanda:

« Et que dit-on de nous en France, monsieur Hervé? »

« On ne dit rien, monseigneur. »

LA LIBERTÉ DE CRACHER

On se rappelle l'impression profonde produite par la publication des beaux rapports du docteur Grancher sur les moyens d'empêcher la diffusion de la tuberculose. Entre autres choses, M. Grancher consacrait un chapitre entier à la tuberculose dans les écoles primaires et il prouvait de la façon la plus péremptoire que dans ce milieu, plus encore que dans les autres, la tuberculose se transmettait par les crachats. En conséquence, il énumérait une série de dispositions à prendre et demandait que les maîtres et les élèves fussent préve-

nus du danger qu'il y avait à cracher par terre. Chose curieuse, ces instructions ne sont pas restées à l'état de lettre morte. L'administration a eu l'excellente idée de les faire imprimer et de les envoyer aux instituteurs pour qu'ils soient affichés dans toutes les salles d'école.

Le croirait-on? Cette mesure si simple et si pratique a soulevé une explosion de fureur dans un journal radical-socialiste aux grandes prétentions scientifiques. Ces étonnants socialistes ne voient dans cette mesure hygiénique qu'une injure pour le personnel qu'on semble accuser de malpropreté... Et ils demandent que l'on rapporte immédiatement comme attentatoire à la liberté de cracher sur les parquets et les tapis qui, comme on le sait, est une des plus précieuses conquêtes de la société moderne et qui appartient à tous, aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Mais nos aimables socialistes ne s'arrêtent pas en si bon chemin. Ils demandent que l'on débarrasse les écoles des reproductions des grotesques tableaux de Puvion de Chavannes. On ne saurait pourtant décorer les écoles uniquement avec les reproductions de l'Olympia et du « Bon Boek ».

MILLIONNAIRES BRITANNIQUES

Pendant l'année 1898, le tribunal de Probate a homologué les testaments de quatre-vingt-douze millionnaires. Cinquante-deux de ces riches défunts ont laissé de deux millions cinq cent mille francs à cinq millions; vingt-quatre, de cinq à dix millions; dix, de dix millions à vingt-cinq millions; six, ont laissé plus de vingt-cinq millions.

Parmi ces derniers, le plus riche était lord Hillingdon, plus connu comme Sir Charles Mills, un des associés de la banque Clyn, Mills, Currie et Cie, dont la fortune a été évaluée à 1 480,000 livres sterling, ce qui fait trente sept millions de francs. Quant à ceux qui ont laissé moins de 100,000 livres (deux millions et demi de francs), on n'en parle pas, et la liste en serait trop longue. Pour les millions, on ne peut pas dire qu'ils n'en ont pas, en Angleterre!

MES CISEAUX

Le créancier. — Enfin monsieur, voulez-vous me payer ma note?

« Nos Dépêches »

SERVICES TELEGRAPHIQUES ET TELEPHONIQUES SPÉCIAUX

Informations

COMMISSION DU BUDGET

Paris. — La commission du budget termine aujourd'hui l'examen des chapitres réservés du budget des postes et télégraphes, puis elle entendra la lecture du rapport général de M. Pelletan.

Paris. — La commission du budget a terminé l'examen des propositions du sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes relatives à son budget; elle a conclu à la suppression pure et simple de l'école supérieure des postes et télégraphes dont M. Mongeot demandait le maintien avec des modifications apportées à son fonctionnement; la commission a ensuite décidé la suppression des crédits affectés aux fonctions des chefs de service central.

Paris. — La commission du budget a repoussé les conclusions du rapporteur, M. de la Porte, et le crédit de 60 000 fr. demandé par M. Lockroy pour la création d'une section de chef de major général, destinée à coordonner auprès du chef d'état-major général tout ce qui concerne les constructions nouvelles, artillerie, machinerie, que M. Lockroy avait, au mois d'août dernier, constituées par décret.

La commission s'est refusée à mettre ce service entre les mains du chef d'état-major général, mais elle se déclare prête à voter le crédit si M. Lockroy consent à rattacher cette création à son cabinet militaire.

La commission a ensuite commencé l'audition du rapporteur général, M. Pelletan; elle a décidé l'impression de ce document, qui sera distribué demain en épreuves à ses membres et discuté lundi.

CLÔTURE DE LA CHASSE

Paris. — Par décision du ministre de l'agriculture la clôture de la chasse à tir est fixée au 29 janvier.

PAS DE RAPPROCHEMENT

St-Petersbourg. — Le Soleil met en garde les Français contre l'idée d'un rapprochement de leur pays avec l'Allemagne car son but est de pousser la France à la périlleuse aventure d'une guerre contre l'Angleterre, dont l'Allemagne ne manquerait pas de tirer profit.

LE GOUVERNEUR DE LA GUYANNE

Paris. — M. Mouttet, gouverneur de la Guyane, rejoindra son poste le 10 janvier.

France et Angleterre

Fortification de l'île d'Ouessant

Brest. — 125 hommes du 2^e d'infanterie de marine ont occupé ce matin l'île d'Ouessant où ils ont aussitôt établi des travaux fortifiés.

La guerre au printemps

On lit dans la Patrie;

Dans les ministères, la consigne est de ne rien dire ce matin sur la situation extérieure. Il est impossible de n'obtenir aucun renseignement; nous croyons seulement pouvoir affirmer que la note du Temps, d'hier, acceptant le principe d'une retraite de la

France à Terre-Neuve, n'a aucun caractère officieux et nous ajouterons même ne traduit en aucune façon la manière de voir du gouvernement. Un membre du Parlement, qui est au courant des choses de la marine, nous a fait les importantes révélations suivantes:

« Il est exact que depuis quelques semaines le cabinet anglais cherche querelle à la France, au sujet de Terre-Neuve; je suis tenu à une grande discrétion sur la marche actuelle des négociations engagées entre le Foreign-Office et le qual d'Orsay. Toutefois, je crois pouvoir vous dire que sous les apparences d'une question de pêche maritime, le litige a pour cause presque unique des préoccupations d'ordre militaire. Nous avons pu céder à Fashoda, mais, la nos droits étaient discutables, tandis qu'à Terre-Neuve... »

« La guerre, puisque réellement l'Angleterre est décidée à la faire, est donc inévitable et prochaine; il faut s'attendre à la voir éclater au printemps. »

« On connaît les idées du gouvernement de la reine qui ne tendent pas à moins qu'à nous chasser de l'Algérie, de l'Indo-Chine et de Madagascar. La France s'était silencieusement inclinée lors de l'incident de Fashoda; nos voisins choisissent aujourd'hui Terre-Neuve pour mettre le feu aux poudres. L'opinion française doit se préparer à l'éventualité d'une lutte longue et pénible, dans laquelle la France aura à pratiquer le système défensif et à substituer à la guerre d'escadre l'emploi des corsaires qui convient au tempérament français. »

D'autre part, un ancien diplomate, qui est en relations suivies avec le ministre des affaires étrangères, a donné ce matin sur la question de Terre-Neuve les renseignements suivants: « Je puis vous assurer qu'il est certain que nous ne pouvons rien faire de plus que de nous défendre. »

« Tenez pour certain que l'attitude du gouvernement français dépendra des propositions anglaises. »

Il résulte de ces déclarations, dit en terminant la Patrie, que cette fois la France n'est pas décidée à évacuer Terre-Neuve comme Fashoda sans tambours ni trompettes.

Le juif prépare la défense

Toulon. — M. Viger, ministre de l'agriculture, est arrivé ce matin, le sous-préfet, le maire, etc. Ont reçu à la gare, Le ministre voyageant incognito, s'est embarqué sur son yacht et a visité la rade, puis s'est rendu aux îles des Salins d'Hyères.

M. Lockroy est également arrivé ce matin, il est reparti à 2 heures pour Hyères, accompagnant Mme Lockroy, il voyageait également incognito.

M. Lockroy compte assister aux expériences du sous-marin Gustave Zédé, il visitera les postes du golfe Juan de Villefranche et de Nice.

Le vice-amiral Fourrier accompagne le ministre.

Le « Livre Bleu » anglais et la Presse

Paris. — Le Livre Bleu est commenté ce matin par la presse anglaise, le Times estime que la France ne peut guère être contente de son gouvernement.

Le Daily Graphic constate que la situation lui paraît difficile, il estime toutefois qu'un arrangement paraît facile.

LA PRESSE FRANÇAISE

De la Liberté:

Il semblerait vraiment qu'au ministère des colonies on ne sache qu'imaginer pour empêcher le déploiement de la colonisation et pour rebouter les meilleures volontés, l'idée de soumettre à une réglementation uniforme toutes les concessions est assurément une des plus saugrenues qui puissent germer dans le cerveau des bureaucrates, elle a cependant été adoptée par les autochtones du pavillon de Fiore de la République française; les Anglais se disent disposés à nous acheter nos droits que nous tenons des traités d'Utrecht et de Paris sur le Frenchshore, la réponse en est que les correspondances résultant de l'exécution des droits gèrent en effet considérablement les amateurs de Saint-Jean, et qu'il y a à l'empêchement d'exploitation des mines d'or.

Il faut que l'on soit bien convaincu à Londres que nous sommes nullement disposés à traiter cette affaire comme la question de Fashoda.

De la Gazette de France:

La séance continue. M. Dupuy veut s'adresser à lui-même le mot dont il est fier. La séance continue en effet, mais c'est une séance d'injures, d'humiliations, de soufflets et de hontes. Les Anglais ne laissent pas à la République le temps de respirer. A peine M. Delcassé a-t-il essuyé la joue droite que la joue gauche est frappée. Le ministre des affaires étrangères est devenu le plus grotesque des ministres.

« Du Temps: La publication d'un Livre bien relativement aux plaintes des commerçants et des colons anglais à Madagascar et aux dégoûtations qui ont eu lieu à ce sujet semblent indiquer enfin dans le fond mais du moins dans la forme, que les hommes d'Etat dirigeant l'Angleterre ont l'intention d'aggraver les sentiments qu'ils ont trop troublés depuis quelques mois les relations entre les deux pays. »

Après le règlement de l'affaire de Fashoda un tel résultat est un amener une certaine détente dans les rapports des deux nations.

Depuis lors, à notre grand regret nous avons constaté que les principaux organes de l'opinion, en Angleterre n'ont pas cessé de pousser à une dangereuse agitation.

L'AFFAIRE DREYFUS

ENQUÊTE

Paris. — La chambre criminelle de la cour de cassation a convoqué pour le 2 janvier M. Maurice Paléologue, secrétaire d'ambassade de 1^{re} classe, attaché à la direction politique au ministère des affaires étrangères, et qui, en 1894, en qualité de chef adjoint du cabinet, s'est trouvé au courant des diverses questions soulevées par l'affaire Dreyfus au ministère des affaires étrangères.

Pour son audition, M. Delcassé l'aurait relevé du secret professionnel.

CONVOCACTION DE M. HANOTAUX

On dit au Palais que la cour va convoquer M. Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères qui sera appelé, assure-t-on, à s'expliquer sur diverses communications faites par lui au ministre de la guerre lors du premier procès Zola.

L'habitude d'interroger les « officiers » appelés à témoigner devant la cour suprême, dans l'instruction du procès en révision, qu'ils étaient déliés, dans la circonstance, du secret professionnel, mais à la triple condition:

1° De ne rien dire qui soit de nature à entraîner des complications diplomatiques.

2° De ne pas livrer les noms de nos agents à l'étranger.

3° De ne mettre en cause aucun tiers non mêlé à l'affaire Dreyfus.

On lit dans le Journal, à propos de l'enquête de la cour de cassation:

Il est difficile de prévoir quelle sera l'issue de l'enquête, mais d'un ensemble de renseignements puisés à des sources autorisées, il est permis d'augurer que la religion d'une grosse majorité de la chambre criminelle est aujourd'hui éclairée.

Les juges auraient puisés, dans l'étude des documents secrets, cette même impression qui a été établie, avec tant d'inébranlable foi, la conviction des cinq ministres de la guerre.

Le général Chamoin continue à suivre l'instruction de la cour, fournissant aux juges les renseignements qu'ils désirent, au sujet du fonctionnement des différents services contre l'espionnage. Cette enquête a un cours de laquelle tous les officiers de l'état-major et des différents bureaux du service des renseignements seront entendus, ramènera certainement à leur exacte valeur les accusations injustement dirigées contre l'armée, durant l'affaire Dreyfus.

M. JULIEN DUMAS M'INTESSPELLE PAS

Paris. — Dans les couloirs M. Julien Dumas dément qu'il ait eu un seul instant l'intention d'interpeller sur les conditions dans lesquelles la chambre criminelle poursuit son enquête.

L'INCIDENT BARD

Le Soir, à propos du fait que la communication sur l'enquête relative à l'incident Bard n'a été faite que verbalement aux journalistes, à l'issue du conseil des ministres, s'exprime ainsi:

« Que cachent ces communications verbales et tous ces moyens dilatoires qui portent au plus haut point l'exaspération publique? C'est que nous dirons bientôt. »

L'Eclair déclare que cette note est incomplète.

« Si les amis de M. Picquart et de M. Bard, ajoute-t-il, ont triomphé trop bruyamment, ils n'en seront qu'illuminés que pour mieux s'éclairer bientôt. »

Les journaux dreyfusistes, commentant la note publiée hier au sujet de l'incident Bard, concluent que l'incident se trouve clos et que rien ne subsiste des racontars et ils menacent le gouvernement de porter la question à la tribune.

Le Journal croit savoir, de son côté, que l'incident Bard n'est pas définitivement réglé.

L'Echo de Paris dit:

L'enquête de M. Mazeau sur les incidents qui se sont produits à la chambre criminelle est loin d'être terminée. Elle a paru-t-il, déjà établir plusieurs faits de relations vraiment trop intimes entre certains magistrats de la chambre criminelle et certains témoins, notamment M. Picquart.

Nous croyons savoir que sept faits brécis ont été apportés à l'enquête. Le gérant général de la cour de cassation qui a été entendu par M. Mazeau, ainsi que le

capitaine Herqué aurait fait des dépositions des plus concluantes.

L'Echo de Paris ajoute : On nous rapporte que la grande majorité des membres de la chambre des députés de la cour de cassation, considérant que les faits en question sont absolument contraires à la dignité de la cour et assez graves pour porter atteinte à l'autorité de l'arrêt qui serait rendu par la chambre criminelle, estimeraient que l'affaire doit, dans ces conditions, être évacuée devant toutes les chambres réunies.

Le parlement sera, d'ailleurs, saisi de ces événements, car une interpellation sera adressée, mardi, à M. Lebret, garde des sceaux.

LES AVEUX

L'Intransigeant de ce matin s'exprime ainsi :

Nous sommes en mesure de préciser les conditions dans lesquelles a été faite la déposition du garde républicain qui a reçu les aveux de Dreyfus.

Les termes de cette déposition se sont trouvés confirmés par le livre du régiment ou plutôt de la légion de la garde républicaine dans lequel le colonel Quinquart, successeur du colonel Ribour, a retrouvé la trace de la communication verbale faite à ses chefs par le garde qui avait reçu les confidences de Dreyfus.

Il est donc formellement, indubitablement établi que Dreyfus a avoué son crime, à quelques heures d'intervalle, à deux personnes différentes.

Le Gaulois, de son côté, publie ce matin la note suivante :

Le Temps, ayant jugé à propos de démentir les détails que nous avons donnés hier relativement à la déposition que la chambre criminelle a reçue récemment d'un garde républicain, nous ne pouvons, en réponse au dit démenti, que maintenir de la façon la plus absolue le récit que nous avons fait.

Il est possible que l'homme qui, dans la voiture oculaire, a entendu Dreyfus dire : « Si je suis coupable... il y en a d'autres », ait été à ce moment gendarme et non garde républicain, mais ce qui est certain c'est qu'il est actuellement garde républicain, qu'il est caserné aux Célestins et qu'il vient d'être entendu par la chambre criminelle.

TÉLÉGRAMME DE L'ILE DU DIABLE

Le ministre des colonies vient de recevoir un second télégramme du gouverneur de la Guyane, répondant à la question télégraphique qui lui avait été posée au sujet de l'information du Daily Telegraph annonçant que Dreyfus était malade.

Le télégramme du gouverneur confirme que le déporté de l'île du Diable n'est aucunement souffrant et que le premier président de la cour de Cayenne s'est rendu hier auprès de Dreyfus pour l'interroger conformément au questionnaire de la commission rogatoire envoyée, questionnaire dont une copie avait été adressée à l'île du Diable.

Enfin, le gouverneur fait connaître que les réponses de Dreyfus seront télégraphiées à Paris dans la soirée d'aujourd'hui samedi.

La ligue de la Patrie française, le Figaro, ce matin, constate que cette création n'a pas eu pour effet, jusqu'ici, de produire, dans l'Académie elle-même, un grand esprit de conciliation. Il raconte, en la séance hebdomadaire de jeudi dernier, un colloque assez vif et même tumultueux s'engagea sur l'affaire, entre les membres présents, partagés en deux groupes.

Paris. — La ligue de la Patrie française a déjà reçu le baptême du feu. Le camp dreyfusard a immédiatement ouvert contre elle le tir de ses batteries. Des Français réunis autour des traditions glorieuses, des souvenirs immortels des espérances s'élevèrent, le parti de l'île du Diable devait naturellement considérer de tels hommes comme des ennemis et aussi à peine formé le bataillon d'élite a été accueilli par une grêle de colimautes et d'injures. Ce sont les armes dreyfusardes. Elles ne blessent plus.

Paris. — Relativement à l'adhésion de M. Cavaignac à la Patrie française, M. François Coppée a déclaré à un rédacteur de la Liberté que cette adhésion était acceptée avec empressement. M. Cavaignac, au contraire de M. de Kerohant, n'ayant pas signé la liste dreyfusardes, c'est un républicain et nous nous félicitons d'avoir avec nous des républicains de sa dignité et de son caractère.

Voici d'ailleurs la lettre adressée par M. Cavaignac à M. Jules Lemaître :

5 janvier 1899.
Cher monsieur,
Je suis heureux de vous adresser mon adhésion à l'œuvre que vous avez entreprise.

Vous vous êtes préoccupé de grouper les hommes qui veulent sauvegarder les intérêts vitaux de la patrie française et notamment ceux dont le glorieux dépôt est aux mains de l'armée nationale.

Il me paraît, comme à vous, qu'en dehors des idées et des tendances qui doivent nécessairement et légitimement les cloisonner d'un même pays, il existe un ensemble d'intérêts et de sentiments qui ont été, qui devraient et pourraient rester communs à tous les Français. Il me paraît, comme à vous, que ce lien est aujourd'hui menacé, et qu'il est opportun de réunir, pour le resserrer et pour le protéger, des hommes venus de tous les partis.

On vous a déjà demandé et on vous demandera encore de préciser ces intérêts et ces sentiments communs, pour la défense desquels des hommes aussi différenciés par leurs vues, par leurs origines, par les partis auxquels ils se rattachent, ont pu se rassembler.

Sur un point, tout au moins, vous pouvez déjà être précis. Vous avez signalé, parmi les intérêts vitaux que vous jugez compromis, ceux dont le dépôt est confié à l'armée nationale.

Il faudrait être aveugle, en effet, pour méconnaître que l'agitation à laquelle nous assistons ne vise pas seulement des individualités. C'est bien une tentative pour rendre des collectivités responsables de faits personnels et il faudrait une naïveté exceptionnelle pour penser que le salut de quelques-uns de ceux que l'on a associés à la direction des réunions publiques soit de relever en Espagne le prestige et la force de l'armée nationale.

Pour le surplus, il se trouvera certainement parmi les adhérents de la Patrie française des esprits assez larges et assez ouverts pour définir autrement que ne saurait le faire un programme de vingt lignes le patrimoine commun que nous devons défendre. Ceux qui savent que vous parlez le premier sont pleinement rassurés à ce sujet.

Veuillez recevoir, cher monsieur, avec mon affection, l'assurance, etc.

G. CAVAIGNAC.

ESTERHAZY EN HOLLANDE

Le Journal d'Utrecht fournit quel ques détails curieux sur le séjour d'Esterhazy à Rotterdam :

Le petit hôtel (logement) où est dit-il, demeurait le commandant est un établissement du dernier ordre. C'est à la fois une hôtellerie et un cabaret où le service est fait par des femmes (dames-boulevard). Il est situé sur le Steigler, longue rue qui se trouve à l'extrémité de la Korte Hoogstraat. On n'est guère songé à chercher le commandant en cet endroit et on ne l'y eût point découvert si le Petit Bleu de Bruxelles n'avait signalé cette retraite.

Dans ladite auberge, on niait énergiquement qu'Esterhazy y habitait. Découvert par la police, Esterhazy fut invité à passer au bureau du commissaire central avec lequel il eut un long entretien. Le commandant refusa l'accès de sa porte aux journalistes. Alors il passa dans un autre hôtel, où il se maintint jusqu'à plein jour, tandis qu'il attendait la première et la deuxième. On a des raisons de croire que Esterhazy songe à s'embarquer pour l'Amérique et on ignore pour quels motifs il diffère son départ.

MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Marseille. — A l'occasion de la remise officielle des décorations, la revue de la garnison passée ce matin, a donné lieu à une manifestation indescriptible de la part des patriotes plébiscitaires qui s'étaient donné rendez-vous.

Les manifestants au nombre de 10.000 se sont groupés autour du général Metzinger qui très ému a remercié et leur a dit : « Ceci me console de bien des choses ».

Les manifestants ont ensuite accompagné le général jusqu'à l'hôtel de la division.

Le général s'est alors montré au balcon et a salué la foule qui a continué son imposante manifestation devant le cercle militaire.

INTERVIEW AVEC ESTERHAZY

Le correspondant du Daily News a interviewé Esterhazy, en Hollande.

Esterhazy a refusé d'exprimer son opinion sur la cour de cassation et s'est livré à une violente attaque contre les juifs, qui, d'après lui, sont la seule cause de tous les maux actuels. Il a terminé en disant qu'il était journellement insulté en Hollande et en exprimant son mépris pour les juifs.

mant son désir de se rendre à Paris afin de témoigner.

UNE LETTRE DE M. ZOLA

L'AURELLE. — Une lettre de M. Zola à un ami disant que bien que son retour en France soit possible, il préférera le différer pour ne pas nuire à sa cause. Il désire aussi rester dans son refuge actuel. La victoire lui paraît certaine, mais il se demande avec inquiétude ce que le lendemain apportera et si l'on pourra reconstruire l'édifice avec les débris.

M. DÉROULÉ

Paris. — C'est à la suite d'un duel qui a eu lieu entre MM. Boni de Castellane et Dérouléde, duel motivé par une simple question de préséance et qui eut lieu au plateau de Gravelle, à Vincennes, il y a plus d'un mois, que M. Dérouléde garde la chambre.

REINACH EN ASSISES

Paris. — On annonçait pour aujourd'hui le lancement de l'assignation contre M. Joseph Reinach, mais à midi celui-ci n'avait encore rien reçu.

FUNERAILLES DE M. HERVÉ

Paris. — Ce matin, à 10 heures, ont eu lieu les funérailles du regretté M. Hervé, membre de l'Académie, directeur du Soleil, fondateur de l'Express de Lyon.

Dès 9 h. 1/2 du matin, une foule innombrable se pressait, 29, rue de Lisbonne. De nombreuses notabilités politiques et littéraires étaient venues présenter leurs condoléances à M. Philippe Hervé, fils du défunt, au comte de Grenaud, son gendre, à M. Hervé de Kerohant son frère qui recevait dans le premier étage de l'hôtel.

A 10 heures le char était précédé de nombreuses couronnes et disparaissait sous les fleurs. Parmi les couronnes on remarquait celle de l'duc d'Orléans, en son nom naturel, celui du prince Ferdinand de Bulgarie, du conseil municipal de Colmar, du conseil général, de la rédaction du Soleil, des magasins généraux de Paris, de la Compagnie des voitures Urbaine du syndicat de la presse parisienne, de l'Association des journalistes parisiens, du personnel de l'imprimerie française, etc.

Les cordons étaient tenus par MM. Sully Prudhomme, Gaston Boissier, représentant l'Académie française et le duc de Broglie, de l'Académie française représentante l'Institut.

La rédaction du Soleil au grand complet, la rédaction du Messenger de Paris, puis MM. Hervieu, prince Colonna, Jean Dupuis, Paul, sénateurs, Jaluzot, Conrad de Witt, Ranc, députés, Turrel, ancien ministre, Binder, Augustin, Lee, Amédée Dufaure, marquis de Berteuil, Robert Mitchell, marquis de Montyon, Cornélius de Witt, le duc de Broglie, le comte de Robecq, Henri de Rothschild, Henri Monod, Ernest Blum, Claretie, M. et Mme Fould, Mlle Sybil Sanderson, général Chalanson, Louis Ratisbonne.

L'Express de Lyon était représenté par son correspondant M. Robert.

La cérémonie funèbre a eu lieu à l'église Saint-Augustin. La maîtrise seule a assuré le service du chant. La messe a été dite par l'abbé Schuebler, curé de Saint-Augustin. La cérémonie terminée, le cortège s'est dirigé vers le cimetière Montmartre où a eu lieu l'inhumation dans le caveau de la famille et de quelques rédacteurs du Soleil.

Ainsi que le défunt en avait expressément exprimé la volonté, aucun discours n'a été prononcé.

EN ALGÉRIE

Deux hommes d'esprit

Alger. — A la suite d'un article paru dans le Radical Algérien, une rencontre a eu lieu le matin au vélodrome de Mustapha entre MM. Lejeune, rédacteur à l'Express algérien et Lejeune, rédacteur à l'Express algérien, mais les adversaires ont tiré en l'air et se sont réconciliés sur le terrain.

Le télégramme Martin

On se rappelle le télégramme adressé par M. Albert Martin, secrétaire général

du gouverneur, à M. Barbezieux. Une enquête fut ouverte de laquelle il ressort que l'on rencontre de très grandes difficultés à faire la lumière. Cependant à employés ont été déplacés, des soupçons se portant sur eux.

Une aérie

Constantine. — M. de Lamessan, rapporteur de l'enquête sur l'élection Thomson, a été interviewé par un correspondant de l'Agence Nationale. Il a déclaré que la situation de l'Algérie était particulièrement excellente et que la question antisémite n'était, pour ce pays, que secondaire.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Postdam. — L'empereur et l'impératrice ont fait, hier, une longue promenade à pied.

Potsdam. — Le 13 janvier, la cour rentrera à Berlin.

Les ministres prussiens tiennent aujourd'hui un conseil afin d'arrêter le texte de discours du Trône, qui sera lu à l'occasion de l'ouverture de la Diète.

On espère que l'empereur présidera la séance d'ouverture.

Le gouverneur de Kiao-Tchéou a été reçu cet après-midi par l'empereur.

AUTRICHE

Vienne. — L'empereur a de nouveau présidé, aujourd'hui, la conférence à laquelle ont pris part plusieurs membres politiques.

ESPAGNE

Madrid. — La nouvelle suivant laquelle le général Sagasta et Castelar se seraient séparés, est dénuée de fondement. Le général Weyler a offert un banquet à plusieurs généraux et colonels.

Madrid. — Un conseil des ministres s'est tenu samedi soir, lundi.

M. Sagasta annoncera à la régence l'ouverture de la Diète.

Cadix. — On attend pour le 15 janvier le Comte Venadiv, qui transporte les restes de Christophe Colomb et qui est actuellement à Acoroc.

BELGIQUE

Bruxelles. — Les Batelliés ont fait subir un échec à Sumanah (Etat du Congo) à une colonne de 200 soldats des ordres du lieutenant Nevens.

Les Batelliés se sont en outre emparés le 14 novembre, de Kabanare après avoir repoussé la garnison de cette ville.

200 soldats belges ont été tués et plusieurs officiers blessés.

Le calme règne à Stanleyville, où le baron Sctranis va maintenant prendre l'offensive avec conscience.

CUBA

New York. — On apprend de la Havane que si les espagnols ont observé la fête d'Alphonse XII, et fermé les magasins, les Américains ont continué de travailler comme les jours ordinaires.

Cadix. — Selon M. Dolz, ancien ministre, le gouvernement colonial a déclaré que l'autonomie à Cuba était la seule manière de ramener la paix dans l'île et à la fois ceux qui étaient à la cause de la guerre ont déclaré à commencer les hostilités contre les Américains qui refusent de reconnaître l'indépendance de Cuba.

PHILIPPINES

Washington. — Dans la correspondance publiée au sujet du traité de paix, il faut noter les lettres du consul américain de Manille avant la guerre qui, après la bataille de Manille, se trouva en relations constantes avec Aguinaldo. Elles montrent que l'Espagne ne pouvait pas compter sur ses troupes indigènes. Aguinaldo affirmait que ses amis et lui ont assuré que les Philippines deviendraient colonies des États-Unis.

ARMÉNIE

Le Comité arménien publie un rapport sur les derniers troubles de Constantinople. Ce document contient des détails horribles. Plus d'une centaine de ces malheureux ont succombé aux affreuses tortures qui leur avaient été infligées. Deux cents sont morts de faim et de souffrances dans les horribles camps de travaux forcés; enfin soixante-huit ont été pendus dans les cours des prisons.

CRÈTE

La Canée. — Le prince Georges vient de nommer une commission chargée d'établir des projets de loi et les nouveaux statuts organiques qui seront soumis à l'Assemblée.

ABYSSINE

Rome. — On mande de Massawa, le 10 janvier d'aujourd'hui :

« Les soldats du ras Makonnen manquent de vivres. On commence des razzias dans le voisinage du campement. Deux colonnes envoyées dans ce but ont été repoussées par les chefs locaux, qui se sont emparés d'une certaine quantité de fusils.

« Le bruit court que Makonnen aurait offert la paix aux conditions repoussées par le ras Mangascia, au mois de novembre et refusées à cette époque.

« Le ras Mangascia aurait décliné ces propositions. »

« Le ras Mangascia, abandonné de ses partisans, a pris la fuite. Le ras Makonnen est sur ses traces.

LES GRANDES MANŒUVRES

Les manœuvres d'automne en 1899 seront organisées et réglées de la manière suivante :

Le 5^e et 9^e corps exécuteront des manœuvres d'armée sous la haute direction de M. le général de Giovanneilli, membre du conseil supérieur de la guerre. Pour ces manœuvres, la 1^{re} division de cavalerie sera adjointe au 9^e corps, la 5^e division au 5^e corps.

Les autres corps d'armée exécuteront des manœuvres de division et de brigade savoir :

Manœuvres de division : 1^{re}, 2^e, 6^e, 7^e, 12^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e corps. Seize jours aller et retour compris. — 20^e corps, 12 jours aller et retour compris.

Manœuvres de brigade. — 3^e, 4^e, 8^e, 10^e, 11^e, 13^e corps. 15 jours, aller et retour compris.

Les manœuvres d'ensemble seront exécutées par la 4^e division de cavalerie et la division provisoire formée des 1^{re}, 2^e et 3^e brigades, sous la direction du général président du comité technique de cavalerie.

En outre, prendront part aux manœuvres d'automne, toutes les brigades de cavalerie du 1^{er} corps, de la 1^{re} et 5^e divisions de cavalerie, dans les conditions spécifiées ci-dessus. La 2^e division de cavalerie avec les troupes de la 20^e région; la 6^e division avec les troupes de la 7^e région.

L'organisation des manœuvres dans les Alpes et dans les Vosges, ainsi qu'en Tunisie et en Tunisie, sera l'objet d'études particulières.

Nouvelles Diverses

Malin vifs. — Un hôtel habitée par des vieillards, les époux Auxerre a été détruite la nuit dernière par un incendie.

Les cadavres des deux époux ont été retrouvés carbonisés.

Terrible incendie. — Un incendie a détruit à midi les ateliers et magasins d'une sellerie, rue de l'Espérance. Les immeubles voisins sont fortement menacés.

Le foyer est dans un plein activité. Les dégâts dépassent 200,000 fr.

Petites Nouvelles

Le paquebot Corallière, courrier du Brésil et du Sénégal est entré hier dans la Gironde. Les passagers ont été débarqués aujourd'hui à midi.

Paris. — Le comte Simon Boissey d'Anglas, petit fils du conventionnel et frère de l'ancien député est mort ce matin à Desaugues.

Washington. — M. Dingley est dans un état désespéré.

Paris. — M. Cambon, ambassadeur à Londres, a rejoint son poste ce matin.

M. Molin Frères, 85, rue Hôpital-de-Ville — Plus des nouveautés.

Chronique Locale

A l'« Officiel ». — M. Dutha, inspecteur de l'Enregistrement à Lyon, est nommé directeur à Gap.

M. Dedeu, adjudant au 88^e régiment d'infanterie, est nommé à la recette burlesque de Jallieu (Rhône).

Chambre de commerce de Lyon. — M. le préfet du Rhône a proposé hier à l'installation de MM. Picaud Ricard, Emmond Ricard et P. Vindry comme membres de la chambre de commerce de Lyon au scrutin du 10 décembre dernier.

La chambre de commerce a ensuite éu

son bureau qui, aux termes de la nouvelle loi doit rester en fonctions pendant deux ans.

M. Ed. Aynard réélu président à l'unanimité, au premier tour de scrutin ayant obtenu nommé président d'honneur.

Ont été élus : Président : M. Aug. Isaac; vice-président : M. Jean Colquhoun; secrétaire : M. Ferrayron; trésorier : M. C. Chamdillon; administrateur délégué de la condition des soies : M. Ed. Payen.

M. le président Aynard a transmis l'exposé succinct du rôle et des devoirs de la chambre de commerce de Lyon. Il a expliqué que cette chambre n'est pas une institution libérale et a terminé par ces mots : « Tel est le véritable fondement de la liberté économique force et l'honneur de la chambre de commerce de Lyon; j'en retire avec joie le dépôt à la garde de votre nouveau président et de votre nouveau bureau, parce que je suis convaincu que les intérêts, défendus et sûrs, vont le recueillir et le défendre. »

En répondant à M. Aynard, M. Isaac a exprimé la reconnaissance de tous les collègues pour les immenses services qu'il a rendus à la collectivité lyonnaise pendant la durée de son mandat. Il a dit que le programme économique de son prédécesseur et déclaré que le nouveau bureau était résolu à s'inspirer toujours des idées économiques qui l'ont inspiré depuis si longtemps la force de la chambre de commerce de Lyon.

A la fin de la séance, la chambre a voté un crédit de 250.000 francs pour l'opération collective des soies et des soieries en 1900 et a nommé M. Léon Permettel, commissaire général pour cette exposition.

Faculté catholique de droit. — Les cours libres et gratuits du soir reprendront le lundi 9 janvier, à 8 heures du soir. Ils continueront les autres jours à la même heure, et dans l'ordre suivant :

Lundi 9, M. Rivet : Mutations à titre onéreux et à titre gratuit.

Mardi 10, M. Moutier : Procédure d'instance.

Mercredi 11, M. Roux : De la transcription.

Jeudi 12, M. Ravier du Magny : Des sociétés.

Vendredi 13, M. Wies : Privilèges et hypothèques.

Projet Peytral. — Nous apprenons que une grande manifestation se préparait à Lyon contre le projet d'impôt proposé sur le revenu présenté par le ministre des finances.

Nous ne sommes nullement surpris de voir les contribuables lyonnais s'émouvoir du bouleversement projeté dans notre système fiscal.

Ce mouvement de protestation se propage également dans les campagnes et se couvre de signatures.

Mérite agricole. — Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

Yvon Ricard, MM. Plitval, horticulteur à Lyon; Ricard, maître de Saint-Genis-Léval; Billou, négociant commercial à Grignol, employé au Parc de la Tête d'Or, à Lyon; Gratatou, agriculteur à Bessenay; Langrange, pépiniériste à Oullins.

Parmi les promotions au grade d'officiers du Mérite agricole, nous pouvons citer aussi celle de M. Le Roux, préfet du Rhône. C'est la juste récompense de l'intérêt que porte le premier administrateur du département à toutes les questions qui touchent à l'agriculture, l'horticulture et la viticulture.

Académie des sciences morales et politiques. — M. Georges Picot a déposé sur le bureau de l'Académie de nombreux ouvrages, notamment un volume intitulé : « Histoire des idées philosophiques depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours », par M. l'abbé Rambaud, de Lyon, et le volume que la chambre de commerce de Lyon vient de publier sur la mission lyonnaise d'exportation en Chine.

Le retard des correspondances. — Nous relevons, dans les explications qui ont été fournies hier, à la commission du budget de la Chambre, par M. Mougeot, secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, quelques détails intéressants.

M. Mougeot a signalé l'insuffisance du matériel des bureaux ambulants pour le transport des correspondances par chemin de fer. Il a notamment été fait que, le 31 décembre dernier, 400.000 lettres n'ont pu partir, vu l'impossibilité de faire entrer les sacs les contenant dans les wagons de la poste. Et ce qui n'est pas la veille du 1^{er} janvier, se produisant fatalement d'une façon très fréquente, dans un laps de dix-huit mois à deux ans, par suite de leur accroissement normal des transports

FRÈRES D'ARMES

ALBERT MONNIOT

PREMIÈRE PARTIE

Vingt ans après

— Il faudrait être fou, mon jeune ami, pour s'engager dans les conditions où nous nous trouvons.

— Vous avez peut-être raison, mais puis-je compter, au moins, que jusqu'au jour où le sort aura prononcé, Mlle Marcelle restera libre de tout engagement.

— Je vous donnerais volontiers cette assurance, en ce qui me concerne; mais vous trouverez tout naturel que je me réserve jusqu'à consultation de la principale intéressée.

— C'est bien légitime. M'autorisez-vous à revenir demain soir ?

— Cet engagement me plaît : revenez demain soir.

— Comme il rentrait, perplexé, à la ferme du château, il croisa Angelo :

— Il paraît que c'était mon tour de l'attendre, fit l'Italien en l'abordant.

— Oui, dit Jacques, j'avais quelques mots à dire au père Richard.

Il prenait simplement la réponse que lui avait faite son camarade deux jours

— Ah... fit Ang'o, déçu de n'en pas apprendre davantage.

— Ils causèrent à bâtons rompus jusqu'à la grande porte de la ferme, où il se séparèrent.

Jacques s'endormit avec la conviction qu'il était en train de se faire un irréconciliable ennemi de son unique camarade.

Le lendemain soir, il prit à peine le temps de dîner — de souper, comme on dit en Brie, le dîner étant à midi et le déjeuner au réveil — et s'en fut chez le père Richard.

— Eh bien ? questionna-t-il en hâte, en serrant la main du bonhomme.

— C'est entendu : nous nous réservons jusqu'au tirage au sort.

— Ah ! merci ! dit le jeune homme, vous me rassurez ! Me voilà maintenant obligé de souhaiter le meilleur soldat.

— Il est entendu que nous restons sur nos positions respectives.

— C'est à dire que je conserve toutes mes espérances.

— Mais que nous ne prenons aucun engagement et que pour éviter les ennuis vous vous abstenez; autant que possible, de faire votre cour.

— Ils se séparèrent sur ces quelques mots. Quelques mois d'hiver les séparèrent encore du tirage au sort.

Jacques s'abstint autant que possible d'aller chez le père Richard, mais tous les matins il vit Marcelle.

A plusieurs reprises le jeune homme se rendit, au bois des Haies et mit les siens au courant de ses affaires de cœur, ce qui ne le faisait pas d'inquiéter les vieux et

d'évoquer chez Henriette le souvenir de

postaux, si l'on ne prenait d'ici là des mesures. M. Mougeot a donc déclaré qu'il considérait son devoir de soumettre provisoirement au ministre du commerce et des postes, pour qu'il en saisit le Parlement, un projet tendant à l'ouverture d'un crédit de plusieurs millions pour la construction d'un matériel nouveau et répondant aux besoins actuels.

Le sous-secrétaire d'Etat a également indiqué, à ce propos, que les retards se produisant dans la transmission des correspondances, les jours où elles affluent, comme c'est arrivé le 31 décembre, étaient ainsi causés, en partie, par le manque de temps pour le tirage des lettres. En vue de remédier à cette autre difficulté, l'administration des postes fait expérimenter une machine, d'invention américaine, qui permettrait d'obtenir un tirage plus rapide.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. A l'occasion des courses de Nice et du Tir aux pigeons de Monaco, la compagnie délivrera à Lyon, Saint-Etienne et Grenoble, du 8 au 18 janvier 1899, des billets d'aller et retour, 1^{re} classe, valables pendant 20 jours.

Concert. — Nous apprenons avec plaisir que la maîtrise de l'Immaculée-Conception, dont l'éloge n'est plus à faire, redonnera, le dimanche 5 février, la célèbre œuvre de Gounod « Rédemption », qui fut accueillie avec tant d'enthousiasme par tous les amateurs de bonne musique.

Le crime de la Villette. — Nougier a été ramené hier soir à Saint-Paul après un court interrogatoire que lui a fait subir M. Benoist, juge d'instruction. Il a été très correct mais a refusé de répondre aux questions du magistrat. « Je ne parais pas lorsque j'aurai un avocat. »

Le crime de la Morgue. — Après l'homme décapité, voilà maintenant la femme sans vie. On a, en effet, retiré du Rhône, hier, en face du quai des Brotteaux, le corps d'une femme qui a dû s'étrangler plusieurs mois dans l'eau.

Vol avec effraction. — Des malfaiteurs ont pénétré la nuit dernière dans la fabrique de liqueurs exploitées, rue Boileau, 31, par Mme veuve Collard. Ils ont fracturé les bureaux fermés à clé et ont volé un coffret-rot. Heureusement, il ne s'y trouvait qu'une somme insignifiante, une vingtaine de francs.

La tête de Vacher. — Du Petit Journal. Nous avons dit que la tête de Vacher, confiée au docteur Laborde, avait été envoyée au service anthropologique pour être étudiée. L'opération de montage ne sera terminée qu'aujourd'hui. C'est alors seulement que le docteur Laborde commença ses observations. On ne connaît rien à l'avance sur le résultat de ces études faites sur le corps et le cerveau de Vacher.

La tête de Vacher. — Du Petit Journal. Hier soir, la tête de Vacher était encore livrée aux soins de M. Flaudinette. L'opération qui fait tous les jours de la tête de Vacher un objet d'étude. En pleine lumière, des débris de montage de la tête de Vacher, déposés sur un haut piédestal. On fait, en ce moment, le montage intracranien, et toute la boîte anthropologique est remplie de plâtre. Le cuir chevelu, divisé en deux parties, fait bourrelet et un lambeau pend sur le front, hérissé de cheveux noirs épais.

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, deux représentations populaires, avec des spectacles très variés et très intéressants. A 8 h. 1/2, première matinée à prix réduits : un jour, pour la 1^{re} fois en matinée, *Catherine Tell*, le chef-d'œuvre de Rossini, interprété par l'équipe de la troupe ; Mme Maslo, MM. Ansoy, Mondaud et Syll, en tête. Le soir, *Le grand*, aux prix réduits des 1^{re} et 2^{es} loges et fauteuils. Les principaux rôles par Mmes Tournier et Dupont, MM. Luck, La Tasse, Demay, Relache, Mandi Sigard.

Théâtre des Célestins. — La Bande à l'Épée, de la rue du Temple, drame à grand spectacle, deux décors nouveaux peints par M. Le Goff et qui sont d'un effet merveilleux. Battue de dire que la pièce sera interprétée avec des artistes tels que MM. Daragon, Mosnier, Marchal, Perret, Moreau, etc. Mmes Pazzi-Montouis, Liron, Matti, Marçay, etc., etc.

Concerts symphoniques. — Aujourd'hui, à 8 heures, 1^{re} et 2^{es} séries, 4^{es} concerts, avec les concours du violoncelliste Abbatini, et des virtuoses les plus éminents de ce genre qui exécuteront le Concerto de Lalo et d'autres pièces.

Théâtre des Célestins. — La Bande à l'Épée, de la rue du Temple, drame à grand spectacle, deux décors nouveaux peints par M. Le Goff et qui sont d'un effet merveilleux. Battue de dire que la pièce sera interprétée avec des artistes tels que MM. Daragon, Mosnier, Marchal, Perret, Moreau, etc. Mmes Pazzi-Montouis, Liron, Matti, Marçay, etc., etc.

Concerts symphoniques. — Aujourd'hui, à 8 heures, 1^{re} et 2^{es} séries, 4^{es} concerts, avec les concours du violoncelliste Abbatini, et des virtuoses les plus éminents de ce genre qui exécuteront le Concerto de Lalo et d'autres pièces.

Théâtre des Célestins. — La Bande à l'Épée, de la rue du Temple, drame à grand spectacle, deux décors nouveaux peints par M. Le Goff et qui sont d'un effet merveilleux. Battue de dire que la pièce sera interprétée avec des artistes tels que MM. Daragon, Mosnier, Marchal, Perret, Moreau, etc. Mmes Pazzi-Montouis, Liron, Matti, Marçay, etc., etc.

Concerts symphoniques. — Aujourd'hui, à 8 heures, 1^{re} et 2^{es} séries, 4^{es} concerts, avec les concours du violoncelliste Abbatini, et des virtuoses les plus éminents de ce genre qui exécuteront le Concerto de Lalo et d'autres pièces.

musical organisée par Ch. Delgouffre, avec les concours de Mlle P. Roussillon-Millet, Mme A. de Lestang, M. Peracchio et dédiée à Robert Schumann. Programme : Avant-Dirigé ; Sonate, pour piano et violon ; a) Con passion, b) Allegretto, c) Vivo ; d) Les fiançailles, (pour chant) ; e) La dernière rencontre, f) D'Amour, g) L'amour partagé, h) Les fiançailles, (pour chant) ; i) Sonate pour piano, a) Presto, b) Andantino, c) Scherzo, d) Rondo ; e) Concerto, Adagio et Allegro, pour piano et violoncelle.

La Gavotte. — Les ours qui étaient suspendus à l'occasion des vacances de Noël et du jour de l'An recommenceront aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi. Ils auront lieu ensuite les jeudi et dimanche de chaque semaine, le jeudi de 8 à 10 heures du soir et le dimanche de 3 à 5 heures de l'après-midi.

Planos et Harmoniums d'occasion. — Chagny, 60, av. de Noailles, p. c. Morand.

Emulsion Hypophosphatée d'Huile de Foie de Morue. Pharmacie du Serpent, 32 rue Lanterne.

CHABLY! QUIRA DÉLICIEUX

UN VIEUX MARIN donne gratuitement, et dans un but humanitaire, à tous ceux qui souffrent, les recettes et les secrets de l'Hermitas des Néromans, auxquels il doit la vie. Après avoir essayé les remèdes connus, la benzitaïne méthode l'a délivré de plusieurs maladies incurables contractées pendant sa longue carrière.

Il assure ainsi la guérison radicale de toutes les maladies causées par les vices du sang : Dartres, Boutons, Démangeaisons, Eczéma, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Goutte, Maladies de l'estomac, de la poitrine et de la vessie, Maladies secrètes, Maladies du cuir chevelu, Ténia, etc. L. GERVAZ, rue Ferrandière, 30, LYON, qui enverra explication gratis.

CONFÉRENCE PATRIOTIQUE Saint-Etienne

Hier soir, notre éloquent ami, M. de Magallon, donnait une conférence dans la grande salle du Prado. Plus de 3000 personnes avaient répondu à l'appel de l'orateur patriote.

M. Charles Neyrand, ancien député, qui devait présider la réunion, s'était fait excuser, et c'est M. Faure qui a présenté M. de Magallon à l'auditoire.

Nous remarquons sur l'estrade M. M. Granjon, Desjoux, Raymond, Laurent, Tavernier, Chausson, etc., et dans la salle de nombreux officiers de l'armée active, le Cercle de l'armée territoriale, les anciens combattants de 1870 et de nombreuses notabilités stéphanoises, entre autres M. Gey, député.

M. de Magallon, avec cette logique serrée et cette voix incisive dont il a le secret, fait l'histoire de l'affaire Dreyfus, et flétrit dans une éloquente et provisionnelle, ces hommes aveugles et coupables qui ne craignent pas en entretenant l'agitation de se faire les auxiliaires de nos ennemis, en paralysant notre vie nationale en traînant dans la boue ce drapeau tricolore dans les plis duquel nous devrions tous nous réunir.

L'orateur, fréquemment interrompu par des applaudissements, des cris de : « A bas les juifs ! A bas les traitres ! Vive Magallon ! » a pu se rendre compte que l'auditoire était tout entier réuni dans une même pensée.

Aussi a-t-on voté par acclamation l'ordre du jour suivant : « Ce citoyens, réunis au nombre de 3.000 à la salle du Prado, après avoir entendu M. de Magallon, affirment leur confiance dans l'armée nationale et flétrissent les hommes qui, sous prétexte de sauver un traître, travaillent en réalité à affaiblir la grandeur et l'unité de la patrie, envoient aux généraux français l'assurance de leur sympathie, de leur confiance et de leur dévouement, et somment le gouvernement de confier la révision du procès Dreyfus à la cour de cassation siégeant toutes chambres réunies. »

Puis la sortie s'effectuait au milieu du plus grand enthousiasme, aux cris de : « Vive l'armée ! Vive Magallon ! A bas les juifs ! » Deux arrestations sont opérées, mais ne sont pas maintenues.

Cette belle soirée a été dignement terminée par un punch offert à M. de Magallon par le cercle démocratique chrétien dont M. Granjon est nommé par acclamation président d'honneur. Plusieurs toasts ont été portés à la patrie, aux idées et aux hommes qui nous sont chers, et qui la servent.

Mauvaise journée pour les dreyfusards.

DÉPARTEMENTS

(DE NOS CORRESPONDANTS)

RHONE Villefranche. — Association des anciens élèves du collège. — Au cours de l'assemblée générale du 29 décembre dernier, il a été décidé, entre autres questions, de faire un banquet à Villefranche le samedi 4 mars prochain.

Une réunion aura lieu le mercredi 11 janvier, à 8 heures, et sera donnée au siège social, à Café Buisson, 1 place de l'Hôpital, Lyon.

Ordre du jour : Nomination de la commission organisatrice du banquet. Le conseil d'administration fait un pressant appel à tous les anciens camarades, socialistes ou non et les prie d'assister à cette réunion en plus grand nombre possible.

leur petite fille à leur mère ; à leur retour, à 11 h. du soir, grande fut leur surprise de trouver la malheureuse femme étendue sur le plancher et l'appartement rempli de fumée.

Dans sa chute, une lampe qui était placée à proximité d'elle sur la table, avait été renversée et en tombant avait communiqué le feu à la toile drée et à la table qui en brûlant avaient répandu une odeur exécrable. L'enfant, qui était couchée dans une chambre voisine, a été trouvée à moitié asphyxiée. Le docteur Belous, appelé aussitôt, a déclaré que Mme Chambeau avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante. Ses funérailles auront lieu à Miribel.

Chate. — Accident. — Dans la journée d'hier M. Jaquemot, bouquier à Chate, conduisait sa voiture, quand arrivé sur la route de Romans, le véhicule a été renversé et M. Jaquemot projeté à terre. Dans sa chute, il s'est démis l'épaule droite.

SAONE-ET-LOIRE

Chalon. — Sac à Juifs. — Sous ce titre, un de nos concitoyens, qui signe C. de la Badine, vient de faire paraître un recueil de scènes et récits illustré par un autre de nos concitoyens, qui signe Bocandho.

Nous félicitons l'auteur. Son recueil arrive à un moment tout à fait propice. Aussi les centaines d'exemplaires s'enlèvent avec rapidité.

Cltons, quelques titres au hasard : De l'origine du juif ; l'éducation de leurs fils ; leur tenue ; leur procédés ; le zig ; leurs enseignes, etc.

Le tout est très bien raconté, rempli d'anecdotes piquantes. Quant aux illustrations, certains types sont absolument saisis sur le vif.

Leobans. — Lugubre découverte. — Mercredi dernier on trouvait sur les bords de la Seille le cadavre d'un individu immédiatement reconnu pour M. C. Guillaume, cultivateur. Le corps portait au-dessus de l'œil gauche une forte blessure.

Le parquet et la gendarmerie aussitôt prévenus se rendirent sur les lieux et le corps fut transporté à l'hôpital aux fins d'autopsie.

Cette autopsie conclut à un mort empoisonné par une congestion résultant du trop d'absorption d'alcool et par le froid causé par immersion.

Cluny. — La révolte de l'école pratique. — On se souvient de la révolte qui eut lieu, il y a quelque temps, à l'école nationale pratique de Cluny, dont a parlé la France Libre. A la suite de cette révolte, deux divisions avaient été renvoyées. La rentrée de la première et de la troisième division a eu lieu avant-hier. La deuxième division est rentrée hier. On parle du renvoi définitif de dix élèves de première année et dix-neuf de la deuxième année.

CHRONIQUE FINANCIERE

Bourse de Lyon du 7 Janvier 1898

Le mouvement de reprise intense qui s'est produit à Paris, a eu pour effet de faire monter les cours de la Bourse de Lyon. Les valeurs de la Corporation des agents de change au sujet des relations extérieures.

Ce communiqué officiel, survenant un mois après les déclarations contraires, devait certainement donner à la Bourse une vie et une chaleur inconnues depuis longtemps.

Il y a longtemps que notre opinion est faite au sujet de la guerre, et nous ne cessons de répéter que personne ne la veut et la France moins que toute autre nation, à cause de son Exposition.

Notre Bourse n'a fait que suivre celle de Paris, avec quelques réalisations en plus. L'emprunt Indo Chinois, qui a lieu le 14 de ce mois, s'annonce comme un succès, et l'on croit que l'argent pour la liquidation du 15 sera abondant.

3 0/0 101.70, Extérieurs 46.25-46.40 ; on attribue la hausse à l'avènement probable des conservateurs. Italien 92.85-92.75, Lyonnais 865-864.50, Landerbank 518-523, Rio 828-829.50-825-826 ; le marché de ce titre a pris sur notre place un développement considérable, mais il ne faut pas oublier que la valeur est capricieuse.

COMPTANT Gaz 915, Gaz de Tarare 565, Pella-Gaudet 1555, Cail 395, Creusot 2060-2070, Paris Kama 814-820, Dombrowa 1100, Montbrant 915, Saint-Etienne 458, Tramways 2000, Tramway de Bron 885, Deux Passages 70, Grand Bazar 548, Jonage, 485-500, P.ares Lumière 1490, Usines du Rhône 103-102. Ch. DAMEY

Dernière Heure

L'ÉLECTION DE MARDI

uns de vos confrères qui me représentaient comme hésitant.

« Il y a trois semaines que mes amis estimant qu'un candidat radical devait être opposé à M. Deschanel, sont venus me demander de poser ma candidature et depuis je n'ai pas varié. »

Mais de l'avis même de ses amis M. Brisson court au-devant d'un échec certain : « Je vois, nous disait M. Isambert, ce que les événements lui ont fait perdre mais je vois ne pas ce qu'ils lui ont fait gagner. »

D'après les derniers pointages, M. Deschanel aurait 290 voix. M. Brisson n'aurait que 220 à 230 voix au maximum.

Il y aurait une cinquantaine d'absentions parmi les radicaux patriotes comme MM. Cavaignac, Dujardin-Baumetz, qui ne pardonnent pas à M. Brisson d'avoir été le partisan de la révolution.

L'affaire Dreyfus

ENCORE UNE ! Paris. — Encore une ligne ! c'est un journal dreyfusard qui nous le présente. Aussi doit elle être suspecte, malgré des allures patelines d'union des hommes raisonnables et son titre usurpé de l'« Union nationale ».

Ce bloc enfarniqué qui nous dit rien qui vaille. DUEL DÉMENTI Paris. — A la suite d'un article paru dans un journal du soir annonçant qu'un duel aurait eu lieu il y a plusieurs jours entre MM. Déroulède et Boni de Castellane un rédacteur de l'Agence Nationale s'est rendu à la Ligue des patriotes où M. Marcel Habert lui a déclaré que l'information en question était dénuée de tout fondement.

LE SCANDALE BARD Paris. — Contrairement aux affirmations de la plupart des journaux, le Soir maintient l'exactitude de son récit de l'incident Bard, et ajoute que l'enquête continue.

LES AVEUX Voici exactement rapportées les circonstances dans lesquelles Dreyfus a fait à un garde républicain les aveux dont il est parlé depuis quelques jours : « Le jour de la dégradation et après la triste cérémonie, Dreyfus fut conduit au Dépôt, il était accompagné du garde républicain Depert. En descendant du panier à salade, il fut reçu par le directeur de l'établissement, Dreyfus lui dit : « Si je suis coupable il y en a d'autres. »

« Pourquoi ne parlez-vous pas, lui dit le garde. » — A quel bon ? répondit Dreyfus. « La garde républicaine me Dreyfus, estimant que l'affaire était terminée, et il ne lui venait pas à l'esprit qu'il serait obligé de témoigner un jour devant la cour de cassation et d'affirmer l'authenticité des propos à lui tenus par Dreyfus. »

Depuis cette époque, le garde Depert fut promu au grade de brigadier ; il y a deux mois il lisait les aveux faits par Dreyfus au capitaine Lebrun-Renaud. Devant tant d'importance donnée à ce récit, Depert s'écria : « Mais à moi aussi, Dreyfus a avoué ! » Cette déclaration fut immédiatement rapportée au chef direct du brigadier qui l'entendit sur le champ. Son témoignage fut écrit et enregistré.

Depert a déposé devant la cour de cassation et dans sa déposition il a mentionné ce fait que le directeur du Dépôt a entendu comme lui les déclarations de Dreyfus.

Voilà d'ailleurs par un récit que l'on donne comme exact des aveux faits au capitaine Lebrun-Renaud : Le jour même de la dégradation, et après avoir entendu le condamné dire ceci : « Si j'ai livré des documents à l'Allemagne c'était pour en avoir de plus importants », le capitaine Lebrun-Renaud sous le coup de l'émotion produite par cette sensationnelle déclaration, la rapporta instantanément au lieutenant Philippe, qui est aujourd'hui en Algérie. Le témoignage du lieutenant Philippe est annexé au dossier Dreyfus.

On sait que le capitaine Lebrun-Renaud fut appelé le lendemain au ministère de la guerre, où le général Mercier lui reprocha d'avoir ébruité les aveux du traître et lui dit : « Avec au ministère de l'intérieur ; vous direz à M. Dupuy ce que vous savez. »

Le capitaine obéit. Dès qu'il fut en présence du ministre, le malheureux capitaine Lebrun-Renaud reçut les plus violents reproches.

M. Dupuy au comble de la fureur le rabroua de bonne façon en lui disant que ces déclarations allaient amener des complications diplomatiques, que c'était très grave, etc. etc., que le capitaine ne songea qu'à se retirer au plus vite sans faire le récit au ministre.

Voilà pour quels motifs M. Dupuy a pu déclarer à MM. Barthou et Poincaré qu'il ignorait les aveux de Dreyfus et que le capitaine Lebrun-Renaud n'avait rien déclaré le lendemain de la dégradation du traître.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT Mieux vaut tard que jamais

Nous nous éloignons de la période des cadeaux et cependant nous voyons qu'à la suite d'un événement extraordinaire que nous publions en tête de notre quatrième page, les Magasins de Nouveautés

A St-Joseph LIQUIDATION

Couronnes Mortuaires RUE SAINT-JOSEPH, 14, LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 8 JANVIER 1899 Premier arrondissement. — Michaud, 2 ans 1/2, r. Boutelle, 15, f. 7 h. — Vve Vignal, née Barbier 87 ans, r. des Chartreux, 17, f. 9 h. — Charrellet, 61 ans, teinturier 63 ans, Portes des Croix-Rousses, f. 10 h. 1/2. — Bichaud, 8 ans, montée des Carmélites, 9, f. 11 h. — Vve Arbarète, née Martin, 46 ans, r. Sergent-Blandan, 19, f. 1 h. — Boche, teinturier, 76 ans, r. Toizoz, 3, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Lerocquer, négociant 61 ans, coiffeur, St-François, f. 9 h. — Germain, 5 ans, Charité, f. 11 h. — Ep. Canard, née Morin, 40 ans, H.-D., f. 3 h. Troisième arrondissement. — Colleau Germaine, 17 mois, rue Sébastopol, 41, f. 7 h. — Lapalus Camille, 23 jours, rue Vauvrière, 12, f. 12. — Epouse Corat, née Marguerite, 71 ans, rue Jules, f. 2 h. — Epouse Chantreau, 63, église Saint-Louis, f. 11 heures. — Epouse Marthoud, née Françoise Mortuereux, 52 ans, rue de la Part-Dieu, 63, f. 1 h. — Epouse Chapuis, née Claudine Alier, 75 ans, rue Jules, f. 2 h. — Epouse Champard, née Marie Ovide, 38 ans, rue Charpenay, 9, f. 3 h. — Romain Charles, rentier, 75 ans, temple de la Confession d'Augustbourg, rue Fenelon, 12.

Quatrième arrondissement. — Gonroz Louis, tisseur, 61 ans, passage Lamure, f. 7 h. — Maître Marie, tisseur, 63 ans, grande-rue de la Croix-Rousses, 91, f. 9 h. Cinquième arrondissement. — Anne Namiaud, rentière, 71 ans, rue des Chevaucheurs, 12, f. midi. — Georges Pel, dessinateur, Grand-rue de Vaise, 28, f. 2 h. — Claudia Chêne, 5 ans, tisseur, des Couronniers, 13, f. 10 h. — François Traversier, manoeuvre, 64 ans, Antiquaille, f. 10 h. Sixième arrondissement. — Vve Dupux, née Bauchet, brodeuse, 68 ans, rue Suetet, 2, f. 8 h. — François Chevallier, retraité, 60 ans, rue Garibaldi, 14, f. 9 h. — Elise Maurel, 41 ans, rue Vauban, 29, f. 11 h. — Vve Bérard, née Buisson, repasseuse, 82 ans, rue Ney, 81, f. 1 h. — Hippolyte Bejot, journaliste, 63 ans, rue Pierre-Cornelle, 43, f. 3 h.

Septième arrondissement. — Grand-Théâtre. — Aujourd'hui est malinée à prix réduits, Guillaume Tell, Barcous, 1 h. 1/2, rideau, 8 h. Théâtre des Célestins. — Anticlérical en matinée, Amoureux. Le soir, à 8 heures : La Bande à l'Affaire de la rue du Temple. Cirque Rancy. — Tous les soirs à 8 h. 1/2 et jadis et dimanches à 3 heures, représentations équestres variées, toutes terminées par la pantomime César Casabiel. Au programme : Le tour de gymnaste avec 3 barres fixes. — Le triomphe aérien par les Hernandez. — La famille Powell, etc., etc.

USÉE LAURET. — Vie et Passion de N.-S. Cours du MIDI. MUSIQUE MILITAIRE. — Kiosque de Bellecour tous les jours de 2 à 5 heures du soir concert par les musiques de la garnison. TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE. — Tous les jours, dimanches et fêtes, ascension de 7 heures du matin à 5 heures du soir.

MARCHÉS DE LA RÉGION

St-Galmier. — Marché du 8 janvier. — Froment 1^{er} qualité, 3.20 ; 2^e 3.15 ; 3^e 3.10 ; le double décalitre, seigle, 2.40 ; 2^e 2.35 ; 3^e 2.30 ; Orges, 1^{er} qualité, 1.55 ; 2^e 1.50 ; 3^e 1.45 ; Avoine, 1^{re} qualité, 1.55 ; 2^e 1.50 ; 3^e 1.45 ; Foin, 1^{er} qualité, 4.30 ; 2^e 4.20 ; 3^e 4.10 ; Paille, 2.75 ; Farine, 1^{re} qualité, les 125 kil., 43.00 ; 2^e 42.00 ; 3^e 41.00 ; Beurre, le kil., 2.60. Œufs, la douzaine, 1.50. Pain 1^{er} qual. 0.40 ; 2^e 0.38 ; 3^e 0.37 ; de seigle, 0.28.

St-Chamond. — Marché du 6 janvier. — Vaches, entrées 10 vendues 50, de 309 à 400 fr. par tête ; veaux, entrés 15, vendus 15 de 80 à 90 fr. ; porcs gras, entrés 212, vendus 200, de 100 à 116 fr. ; porcs maigres, entrés 20, vendus 20 de 100 à 116 fr. ; beurre, le kilog, 3 fr. 00 ; œufs, la douzaine, 1.50.

Saint-Marcellin. — Marché du 7 janvier. Œufs, 1^{er} à 1.20 la douzaine ; Bourse, 2.50 à 2.60 le kil. ; Pigeons, « à » la paire ; Lapin, 1.70 à 2.10 la pièce ; Pommes de terre ord., 10 à 11 les 100 k. ; Early rose 12 fr. ; Châtignons, « à » fr. ; Marrons, « à » fr. ; Noix pour l'exportation, « à » fr. ; Thect, « à » fr. ; Bœufs, 60 à 65 ; Porcs, 95 à 104 ; Froment, 1^{er} q., 21.00 à 20 ; Farine froment, 1^{er} qual., 41.00 à 42.00 ; 2^e 39 fr. les 125 kil. ; Son, 11 fr. ; Fleurage, 12 fr. ; Foin, 6 à 6.50 ; Paille de froment, 3.50 à 4. ; Luzerne, 7. ; à 6.50 ; Vins ordinaires de Saint-Jean-en-Royans, 40 à 45 fr.

CONTRE LA CONSTIPATION Les constipations, PURGATIFS, DÉPURATIFS ANTISEPTIQUES EXIGER LES VÉRITABLES ÉTIQUETTES VERMILLES 4 COULEURS DE NOTRE DOCTEUR FRANCK 15011/12/13/14/15/16/17/18/19/20/21/22/23/24/25/26/27/28/29/30/31/32/33/34/35/36/37/38/39/40/41/42/43/44/45/46/47/48/49/50/51/52/53/54/55/56/57/58/59/60/61/62/63/64/65/66/67/68/69/70/71/72/73/74/75/76/77/78/79/80/81/82/83/84/85/86/87/88/89/90/91/92/93/94/95/96/97/98/99/100/101/102/103/104/105/106/107/108/109/110/111/112/113/114/115/116/117/118/119/120/121/122/123/124/125/126/127/128/129/130/131/132/133/134/135/136/137/138/139/140/141/142/143/144/145/146/147/148/149/150/151/152/153/154/155/156/157/158/159/160/161/162/163/164/165/166/167/168/169/170/171/172/173/174/175/176/177/178/179/180/181/182/183/184/185/186/187/188/189/190/191/192/193/194/195/196/197/198/199/200/201/202/203/204/205/206/207/208/209/210/211/212/213/214/215/216/217/218/219/220/221/222/223/224/225/226/227/228/229/230/231/232/233/234/235/236/237/238/239/240/241/242/243/244/245/246/247/248/249/250/251/252/253/254/255/256/257/258/259/260/261/262/263/264/265/266/267/268/269/270/271/272/273/274/275/276/277/278/279/280/281/282/283/284/285/286/287/288/289/290/291/292/293/294/295/296/297/298/299/300/301/302/303/304/305/306/307/308/309/310/311/312/313/314/315/316/317/318/319/320/321/322/323/324/325/326/327/328/329/330/331/332/333/334/335/336/337/338/339/340/341/342/343/344/345/346/347/348/349/350/351/352/353/354/355/356/357/358/359/360/361/362/363/364/365/366/367/368/369/370/371/372/373/374/375/376/377/378/379/380/381/382/383/384/385/386/387/388/389/390/391/392/393/394/395/396/397/398/399/400/401/402/403/404/405/406/407/408/409/410/411/412/413/414/415/416/417/418/419/420/421/422/423/424/425/426/427/428/429/430/431/432/433/434/435/436/437/438/439/440/441/442/443/444/445/446/447/448/449/450/451/452/453/454/455/456/457/458/459/460/461/462/463/464/465/466/467/468/469/470/471/472/473/474/475/476/477/478/479/480/481/482/483/484/485/486/487/488/489/490/491/492/493/494/495/496/497/498/499/500/501/502/503/504/505/506/507/508/5

RÉALISATION IMMÉDIATE

Effectuée dans les Magasins de Nouveautés

A LA

PLACE MEISSONIER

10, Rue Paul-Chenavard (ancienne rue St-Pierre) LYON

NOTE EXPLICATIVE

Depuis 10 ans, Lyon a vu s'anéantir une grande quantité de Magasins de Nouveautés. Encore actuellement vient de s'éteindre une importante et honorable Maison Lyonnaise, fermée depuis cinq jours; il s'agit de la Maison DESRAYAUD, 39, cours de la Liberté.

Toutes les belles et bonnes Marchandises de cette Maison ont été soldées presque pour rien. Elles seront vendues au profit de tout le monde et au tiers de la valeur réelle. Pour la démarque de ce Stock immense, il est absolument indispensable de FERMER PENDANT TROIS JOURS (6, 7 et 8 janvier) LES MAGASINS « A LA PLACE MEISSONIER », et la Vente la plus retentissante qui se soit produite commencera

DEMAIN LUNDI 9 JANVIER

APERÇU DES PRIX

Table listing various fabric items and their prices, including 'ECOSSAIS', 'CACHEMIRE', 'GRISAILLE FOULE', etc.

Table listing fabric items and their prices, including 'FOULARD', 'SATIN', 'CHEMISES', 'JUPONS', etc.

Table listing fabric items and their prices, including 'GRANDS MANTEAUX', 'CORSAGES', 'COLLETS', etc.

Table listing fabric items and their prices, including 'TAPIS de table', 'CARPETTES', 'CARPETTES', etc.

Grandes Quantités de Gants, Rubans, Boutons seront donnés en Cadeaux

ARTICLES DÉFRAICHIS, VENTE EN BLOC

AVIS.— La maison de la Place Meissonier reprendra, en février prochain, sa marche régulière. Donc, cette Réalisation au profit de tout le monde sera close le 31 janvier, et tout ce qui ne sera pas vendu à cette date deviendra la proie des soldeurs de profession.

HOSPICES CIVILS DE LYON. Adjudication, le 17 janvier 1899, passage de l'Hôtel-Dieu, 58, à une heure, par devant M. Mugnot, notaire, demeurant rue Patis-Galliot, 1, d'une parcelle de terrain de la masse n° 156 située à l'angle du cours Lafayette et du boulevard des Brotteaux.

Toile Souveraine. JULIE GIRARDOT. J. DAMON, Pharmacien. 50 ans de succès contre Douleurs. Plaies & Blessures.

AU COLOSSE DE RHODES. Henri BONJOUR & Co, Successeurs de DUFFIN. Exposition permanente de MOBILIERS prêts à être livrés. ARTICLES D'ÉTRENNES. Ateliers de Sculpture, Ébenisterie, Sièges & Tentures. PRIX DE FABRIQUE.

EN VENTE A LYON chez Mme Evvard, marchand de journaux, rue Thomassin et dans les kiosques: L'Antiquaire Marseillais. Journal Hebdomadaire.

A LA PALETTE D'ARGENT. ENCADREMENTS. PEINTURE ET FOURNITURES EN TOUS GENRES. ARTICLES bois et métal à peindre. ÉCRANS, PARAVENTS, ÉVENTAILS. TABLES POUR LE TENNIS, LE BILLARD ET LA PYROGRAPHIE.

DÉCOUPAGE SUR BOIS Pour Amateurs. Machines à Découper de tous genres. BOIS ASSORTIS. Noyer, sycamore, érable, hêtre, acajou et bois incassable. Tous les accessoires p' le découpage. DESSINS FRANÇAIS & ITALIENS. 2 Albums Lemelle, 500 modèles, franco, 1.60. 1 Album Fernel, 200 modèles, 40.

VENDEUR FONDÉ DE SELLERIE & BOUILLERIE dans ville industrielle de la Loire. A enlever avec tout, comptant et facilités de paiement. S'adresser bureau du journal, n° 2480.

LA MÉDECINE NOUVELLE. JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME. ABONNEMENT: 5 FRANCS PAR AN. Envoyé FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée: HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS.

COCHEN - JARDINIER. Régisseur ou garde-chasse. Sa femme cuisinière, 30 ans. Pas d'enfant. Bonne santé. Très bonnes références. Demandent place. S'adresser au bureau du journal, sous le n° 2480.

PIANOS D'OCCASION. CH. CHASTY, 60, av. de Noailles (Près la Cour Morand). ERARD, PLEYEL, etc. - Garantie sur tous les Instruments. VENTE, LOCATION, RÉPARATIONS & DÉMONTAGES. Maison recommandée à nos Lecteurs.

SI VOS CHEVEUX TOMBENT. Faites usage du Pétrole HAÏN. Flacon: 4 fr. 85 franco contre mandat. Pharmaciens, Parf., Coiffeurs. Éviter la Fraude et les Substitutions. LYON, F. VIBERT, Concessionnaire général.

A CEDER pour raisons de santé UNE Imprimerie-Librairie ET JOURNAL RÉPUBLICAIN BI-HEBDOMADAIRE situés dans sous-préfecture de l'Est. Bénéfices nets et justifiés: 12 à 15,000 francs, susceptibles d'augmentation. Écrire à M. LÉON LAPOTRE, Dentelles, Calais.

Maison fondée en 1840. BREVETÉE S. G. D. G. FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARDS. LOCATIONS & ABONNEMENTS. MON JACQUEMONT. 16, rue Sainte-Hélène, 16. COMMISSION LYON EXPORTATION.

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT. LYON. GRANDE BAISSE DE PRIX. Rue St-Côme. Médicaments frais. Détail au prix du gros. CONSULTAT. GRATUITES de D'Barrier.

STATUES DE S'ANT^{NE} DE PADOUÉ. NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ. STATUES RELIGIEUSES EN T^{RES} GENRES, CRÈCHES POUR NOËL. Envoi de Photographies sur demande. BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON.

PIANOS, ORGUES ET LUTHERIE. Instruments neufs et d'occasion. MON LEJEUNE. LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON. Violons, Violoncelles, Mandolines, Instr^{ts} de Cuivre. CORDES ET ACCESSOIRES. VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS. ÉCHANGE. Grande Facilité de Paiement. Vente à 50 mois de crédit avec faculté de remboursement. Article Mandoline Napolitaine très bon instrument, 12 fr.

UN HERBORISTE exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies répugnantes incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les accès du sang. M. SIMON, herboriste à Chamonix (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 2 fr. en timbres-poste.

Polices remboursables à 100 fr. Contant 5 francs au Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois. Par le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois on se constitue un capital de 100 francs dont le remboursement, par fractions successives de 166 fr. 66, est assuré en 60 tirages de 2 francs par mois assurant un capital de 200 francs, et ainsi de suite, c'est à dire qu'il se sature autant de fois 100 fr. qu'il est versé de francs par mois pendant 60 mois. SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE. Pour favoriser le développement de l'épargne par la reconstruction des capitaux. Siège social: 2, Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON.

BOURSE DE PARIS du 7 Janvier

Table of stock market data for Paris, including columns for 'FONDS D'ÉTAT', 'ACTIONS', 'OBLIGATIONS', and 'COURS'.

BOURSE DE LYON du 7 Janvier

Table of stock market data for Lyon, including columns for 'FONDS D'ÉTATS', 'OBLIGATIONS', 'ACTIONS', and 'COURS'.